



 @departement54
meurthe-et-moselle.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54



PAO CD54 DIRCOM L. Camiato - © PIKSEL-istock - imprimerie CD 54 - Août 2022



ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) À DOMICILE

TERRITOIRES DE BRIEY ET DE LONGWY

AUTONOMIE

**Je n'arrive plus à réaliser certains actes de la vie quotidienne (lever, habillage, toilette, repas, ménage...)
Quelle aide peut-on m'apporter ?**

L'APA à domicile est une prestation en nature versée aux personnes âgées de plus de 60 ans, résidant en France et présentant une perte d'autonomie avérée.

Cette aide financière personnalisée est adaptée au degré de perte d'autonomie du bénéficiaire ainsi qu'à ses besoins. Elle prend en charge tout ou partie des frais liés à la perte d'autonomie : aide humaine à domicile, aides techniques, etc.

Le Département de Meurthe-et-Moselle instruit les demandes et verse la prestation. L'APA est attribuée sans condition de ressources et sans récupération sur les successions ou les donations.

Le reste à charge est calculé en fonction du niveau de ressources, sans toutefois dépasser 90 % pour les revenus supérieurs à 3 007,53 € pour une personne seule (5 112,80 € pour un couple) au 1^{er} janvier 2022. Pas de participation pour les ressources inférieures à 816,65 € pour une personne seule (1 388,31 € pour un couple), et ce depuis la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

CONTACTS

Département de Meurthe-et-Moselle

Direction de l'autonomie

Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle
48 esplanade Jacques-Baudot
CO 90019
54035 NANCY CEDEX
03 83 94 52 84

TERRITOIRE DE BRIEY

Service territorial autonomie

Maison du Département
3 place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 HOMÉCOURT
03 57 49 81 10
stabriey@departement54.fr

Permanences sur rendez-vous

03 57 49 81 10

- Audun-le-Roman
Maison de santé
pluridisciplinaire (MSP)
1 rue du Verger
- Jarny
Centre intercommunal d'action
sociale (CIAS)
31 rue de la Commune de Paris
- Piennes
Maison départementale des
Solidarités (MDS)
Rue Guy-Moquet

TERRITOIRE DE LONGWY

Service territorial autonomie

Maison du Département
16 avenue de Lattre-de-Tassigny
54400 LONGWY
03 82 39 59 66
stalongwy@departement54.fr

Permanences sur rendez-vous

- Longuyon
Site de la MDS
Impasse des Marronniers
03 82 26 51 21
- Longwy-Bas
Site de la MDS
16 avenue du Maréchal-
de-Lattre-de-Tassigny
03 82 39 59 59
- Longwy-Haut
Site de la MDS
2 rue Mercy
03 82 24 96 58
- Mont-Saint-Martin
Site de la MDS
Rue André-Pastant
03 82 26 06 60
- Villerupt
Site de la MDS
2 avenue Albert-Lebrun
03 82 89 11 48